Ouestions orales

engagement de le faire adopter. Ce projet de loi va réduire sensiblement les pluies acides au Canada.

Ce matin, j'ai eu le privilège de féliciter le sénateur Mitchell par téléphone.

Nous espérons maintenant que la Chambre des représentants va proposer et adopter ce projet de loi important pour qu'il puisse devenir loi cette année et qu'on puisse tous respirer un air plus sain des deux côtés du 49e parallèle.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie.

Hier, après la période des questions, le ministre de l'Environnement a déclaré, à l'extérieur de la Chambre des communes, que les ministres de l'Énergie du Canada étaient «trop timides» et n'osaient pas réduire radicalement les émissions de dioxyde de carbone. Il a ajouté: «Nous devons être plus audacieux.»

Le ministre est-il d'accord avec son collègue, le ministre de l'Environnement? Si oui, laissera-t-il dès aujourd'hui sa timidité de côté et s'enhardira-t-il pour établir des objectifs afin de réduire la pollution atmosphérique au Canada?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, premièrement, le député nous accuse d'être timides. Si cela vaut pour moi, j'imagine que cela vaut aussi pour certains autres députés.

Mais permettez-moi d'aborder directement la question que le député soulève, parce qu'elle est très grave et très importante.

Depuis deux ans, soit depuis 1988, les ministres de l'Énergie étudient les répercussions que la réduction de 20 p. 100 des émissions de CO₂, y compris tout accroissement, provenant du secteur industriel et de la consommation de carburant par les voitures particulières, pourrait avoir sur la capacité des Canadiens d'atteindre

l'objectif proposé à la conférence de Toronto pour les années 1988 à 2005.

Il faut d'abord préciser que cela entraînerait une réduction de 44 à 50 p. 100 et c'est cet indice qui devrait nous servir de point de départ.

Le groupe de travail établi à la demande des ministres de l'Energie a diffusé un rapport où il déclare entre autres: «Certains croient que la réduction de 20 p. 100 des émissions de dioxyde de carbone d'ici l'an 2005 pourrait provoquer un grave bouleversement économique et probablement nous obliger à modifier considérablement notre mode de vie.»

Des voix: Déposez le rapport!

M. Epp: Le rapport a été rendu public. Je peux en envoyer en tout temps des exemplaires aux députés qui le désirent.

M. le Président: Nous pouvons peut-être passer à la deuxième question et le ministre pourrait poursuivre.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le 10 mars 1989, le premier ministre et 23 autres chefs de gouvernement ont signé la Déclaration de la Haye, qui dit:

Aujourd'hui, les conditions mêmes de vie sur notre planète sont menacées par les dures attaques que subit l'atmosphère de la terre.

Si le ministre de l'Environnement a affirmé hier que les ministres de l'Énergie, y compris son propre collègue, sont trop timides pour réduire radicalement les émissions de dioxyde de carbone et qu'il faut montrer plus d'audace, comment va-t-il protéger sa propre crédibilité en incitant son collègue à agir? Ou diverge-t-il d'opinion avec lui et avec le premier ministre?

• (1420)

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je n'ai jamais, au grand jamais, employé le terme «timide».

Des voix: Oh, oh!

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Nous savons tous qu'aucun de mes collègues n'est timide. Ils ont tous de l'audace et du courage.

Des voix: Bravo!

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Ils ne sont pas timides avec moi du moins.

J'ai souhaité que le Canada soit un chef de file dans la lutte contre la pollution et les émissions de CO₂.